

# Donne-T<sup>♂</sup>i Une Chance

## Notre programme de rééducation en violence conjugale et familiale : « Je me reconstruis »

Description des volets, leurs objectifs et les processus d'évaluation du programme en violence

Objectifs généraux :

- ⇒ Favoriser l'arrêt d'agir violent
- ⇒ Conscientiser l'homme à l'égard des conséquences de la violence chez les acteurs.
- ⇒ Conscientiser l'homme aux pertes/désavantages qui résultent des comportements violents.
- ⇒ Conscientiser l'homme à la notion de respect (droits/responsabilités) en lui donnant des outils appropriés.
- ⇒ Identifier et expérimenter le processus de prise de décision.
- ⇒ Reconnaître, comprendre les sources d'influence d'une conduite violente afin de faire des choix appropriés.
- ⇒ Identifier et expérimenter des mécanismes appropriés de communication.
- ⇒ Conscientiser l'homme aux avantages d'un modèle relationnel égalitaire.
- ⇒ Développer l'estime et l'affirmation de soi dans le respect de l'autre.
- ⇒ Expérimenter des modes pacifiques de résolution de conflits.
- ⇒ Permettre à l'homme de faire l'apprentissage de méthodes saines de reconnaissance et de gestion des émotions, de la colère et du stress.
- ⇒ Dépister et référer au besoin.

### « Je me reconstruis » qui comprend deux volets en trois étapes

#### Volet sensibilisation :

##### **-La première étape est le Cessez-Feu.**

On lui donne des moyens afin de gérer la réaction de stress, la poussée de colère. On lui enseigne aussi les formes de violence, le cycle, les conséquences, les buts, les impacts, la roue du contrôle et de l'égalité... C'est le moment de prendre conscience et d'amorcer la responsabilisation.

Les objectifs spécifiques à ce volet :

- Conscientiser l'homme à la dynamique des conduites violentes (connaissances)
- Amorcer une responsabilisation grandissante
- Participer activement
- Démontrer une capacité à ressentir de l'empathie
- Démontrer une capacité de conscience de l'autre (mettre à sa place)
- Démontrer une motivation à adopter un modèle relationnel égalitaire
- Démontrer une capacité d'introspection

Lors de l'évaluation des objectifs, l'homme aura à démontrer :

- que l'homme puisse nommer et reconnaître ses signaux d'alarme face à une poussée de colère
- que l'homme connaisse les étapes du retrait stratégique et en verbalise l'expérimentation
- que l'homme soit informé et qu'il puisse identifier la violence, son but, les formes de violence, le cycle et ses effets ainsi que l'escalade
- que l'homme soit informé et qu'il puisse nommer les effets de ses comportements violents chez la victime, les témoins et lui-même
- que l'homme s'exerce à identifier les excuses et les justifications qu'il utilise ou utilisées en violence
- que l'homme puisse identifier les différences entre un rapport de force et un rapport égalitaire
- que l'homme démontre par des exemples de son vécu, qu'il s'exerce à l'adoption de comportements/valeurs égalitaires

- que l'homme utilise la grille d'autoobservation progressant dans une démarche d'introspection et d'analyse
- que l'homme soit capable d'identifier certains stressseurs qui facilitent l'expression de la violence

L'intervenant a à porter un jugement professionnel à l'aide des outils et des moyens suivant : le questionnaire d'évaluation (connaissances) + Verbalisations de l'homme + grille d'autoobservation = Ces éléments déterminent l'atteinte des objectifs du volet de sensi.

Cependant :

-Le jugement professionnel est nécessaire quant à la capacité de l'homme à ressentir l'empathie + son niveau de responsabilisation =Ces éléments déterminent le droit de passage en responsabilisation.

## **Volet responsabilisation :**

— **La deuxième étape est la responsabilisation face aux émotions, aux besoins et aux comportements.** Aucun changement ne peut survenir s'il n'y pas de responsabilisation, on utilise la confrontation aidante afin de défaire les excuses et justifications. Car aussi légitimes que puissent être les émotions, nous demeurons responsables de nos choix de conduites. Nous lui enseignons : la théorie émotivo rationnelle adoptant la prémisse : *je suis responsable de moi en tout temps*. Aussi présentés: le pouvoir de la pensée, les influences aux conduites violentes, les pensées irrationnelles et l'homme identifie ses sources d'influences aux conduites violentes. Le participant se fixe des objectifs mesurables et se donne des moyens de les réaliser.

**-La troisième étape est l'expression et gestion des émotions, des besoins et des conflits.**

L'homme est outillé à identifier et confronter le dialogue intérieur favorisant les émotions désagréables et les conduites violentes. L'homme s'exerce à la communication consciente et non violente, l'affirmation de soi dans le respect de l'autre et il prend conscience de ses besoins fondamentaux. Il explore de nouvelles compétences. Les intervenants servent de guides dans l'application des outils. Il est possible pour le participant d'approfondir les notions en suivi individuel.

Les objectifs spécifiques à ce volet :

- Responsabilisation manifeste et exprimée face aux choix de comportements de violence
- Capacité d'identifier ses sources d'influences à l'adoption de conduites violentes
- Développer des habiletés d'introspection, d'empowerment, de gestion de conflits, d'affirmation de soi et de communication
- Développer une meilleure estime de soi
- Explorer et s'exercer à l'identification des états AEP
- Adopter des valeurs de relations égalitaires

Lors de l'évaluation des objectifs, l'homme aura à démontrer :

- que l'homme comprend et qu'il nomme ses dynamiques personnelles et ses motivations face à l'adoption de conduites violentes
- que l'homme démontre le rôle de la socialisation stéréotypée dans l'adoption de conduites violentes
- que l'homme utilise les outils de gestion en lien avec la grille d'autoobservation (le concept occasion-idée-émotion-réaction)
- que l'homme comprend les états AEP et peut se les approprier lors de ses verbalisations
- que l'homme favorise l'état A lors de ses décisions
- que l'homme démontre une capacité à confronter son dialogue intérieur néfaste
- que l'homme démontre une capacité d'analyse face à ses perceptions
- que l'homme soit en mesure de nommer les émotions/besoins sous-jacentes à la colère
- que l'homme témoigne d'une vision plus large des droits d'autrui
- que l'homme présente un discours de responsabilisation face à sa violence, ses choix, ses besoins

L'intervenant a à porter un jugement professionnel à l'aide des outils et des moyens suivants :

-Le questionnaire d'évaluation (connaissances) +Verbalisations de l'homme (démonstration de l'application des outils (communication) et analyse(besoins-émotions-dialogue int.- AEP) +grille d'autoobservation = atteinte des objectifs de respo et recommandations pour suite du cheminement